



## Conseil national des politiques de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale

### **RÉUNION DU GROUPE DE TRAVAIL « ÉGALITÉ DES CHANCES »**

**24 novembre 2021**

**Ministère des Solidarités et de la Santé**

- Intervention de Nathanaël MION de Vers Le Haut .....**Erreur ! Signet non défini.**
- La proposition d'intégration des propositions du CNLE sur les sujets que nous avons travaillés en commun à nos recommandations .....6

## Membres présents :

- **PRÉSIDENTES**  
Delphine BONJOUR (Secours catholique)  
Lucienne SOULIER (ATD Quart Monde)
- **RAPPORTEURE**  
Sonia BENMAA (Apprentis d'Auteuil)
- **COLLÈGE DES PERSONNES QUALIFIÉES**  
Bernard MORIAU (Médecins du Monde)
- **COLLÈGE DES ASSOCIATIONS**  
Manon JULLIEN (Uniojss)
- **COLLÈGE DES PERSONNES CONCERNÉES**  
Sylvie FOUICHE (FAS Val de Loire)
- **ADMINISTRATIONS**  
Matthieu DEVRIENDT (DGCS)
- **COMITÉ SCIENTIFIQUE**  
Fabrice MURAT (DEPP)
- **INVITÉS**  
Nathanaël MION (Vers Le Haut)
- **SECRETARIAT GÉNÉRAL DU CNLE**  
Juliette RAMSTEIN (CNLE)

*La séance est ouverte à 10 heures 05.*

## Intervention de Nathanaël MION de Vers le Haut

**Delphine BONJOUR (Secours Catholique)** : J'ai pris connaissance du travail très intéressant que vous avez mené. Vous pourriez d'abord nous décrire l'état d'esprit dans lequel ce travail a été mené, puis nous dire où vous en êtes dans la prise en compte de ces propositions. Ensuite, nous consacrerons un temps d'échange à ce qui nous rapproche et à ce qui nous a semblé manquer.

**Nathanaël MION (Vers le Haut)** : Je vous présente la démarche pilotée par Vers le Haut, que nous avons entreprise au sein des États généraux de l'Éducation. Vers le Haut est un *think tank* dédié aux questions de jeunesse et d'éducation, et monté en 2015 par des acteurs de la jeunesse et de l'éducation (Sport dans la Ville, Les Apprentis d'Auteuil, le groupe Bayard, SOS Villages d'enfants, l'Armée du Salut). Cette structure vise à donner un éclairage à des acteurs de terrain qui n'avaient la possibilité ni d'observer ce qui se passait à côté ni d'avoir du recul sur leur propre action. Dans le cadre de cette démarche, nous avons essayé d'avoir une approche très partenariale et de nous rendre sur le terrain pour étudier les actions bénéfiques relevant du champ éducatif, en particulier auprès des enfants, des élèves, des jeunes et des familles en situation de fragilité, provisoirement ou durablement.

En 2017, nous avons lancé un appel aux candidats et au président de la République pour mener des États généraux de l'Éducation, en portant la conviction que l'éducation était un sujet de société qui concerne tout le monde et que nous devions devenir une société éducative. À l'époque, la proposition n'avait pas été retenue par le gouvernement. Par conséquent, Vers le Haut a proposé à des acteurs éducatifs de se lancer dans cette démarche qui a finalement rassemblé 80 acteurs éducatifs, de nombreuses associations de terrain, des parents, des enseignants et des acteurs de l'Éducation nationale. Pendant deux ans, nous avons tenté d'identifier les principaux défis éducatifs et de trouver des solutions en nous basant sur les expériences de nos partenaires et du terrain.

Une grande consultation en ligne a rassemblé plusieurs milliers de contributions. Sept sessions de travail ont été consacrées à sept grands défis éducatifs, ce qui a permis de travailler de manière collaborative et de fédérer. Notre démarche visait à faire consensus pour y entraîner toute la société. Cet été, le processus a abouti à un livre blanc qui regroupe les sept défis et les propositions formulées. Le 1<sup>er</sup> juillet 2021, lors d'une soirée de restitution à laquelle ont participé des acteurs éducatifs et des jeunes impliqués dans la démarche, ce livre blanc a été remis au gouvernement.

Les sept défis identifiés sont les suivants :

- 1) l'investissement dès le plus jeune âge ;
- 2) soutenir davantage les parents et les familles (25 % de familles sont monoparentales) ;
- 3) attirer les meilleurs talents de notre pays et les mettre au service de l'éducation. Il y a effectivement un enjeu de fidélisation et de valorisation des enseignants, ainsi que de reconnaissance de leurs missions, qui passe par une plus grande attention à la multiplicité de leur travail. Il s'agit donc d'accompagner ces talents dans l'école et en dehors ;
- 4) diversifier les parcours de réussite. Le parcours est aujourd'hui valorisé selon le nombre d'années d'études, alors qu'il est possible d'avoir une réussite sans avoir suivi un long cursus scolaire ;
- 5) réconcilier l'éducation avec le monde et les métiers qui évoluent. Nous avons ainsi travaillé sur la responsabilité éducative des entreprises. Il faut qu'au sein des structures de travail, les individus puissent continuer leur parcours éducatif, et en amont, les enjeux de l'éducation doivent correspondre aux enjeux d'un monde en évolution ;
- 6) aider les jeunes les plus fragiles à bien partir dans la vie. En effet, il est plus difficile d'aider un décrocheur au bout de 10 ans que de traiter les problèmes à l'origine. De plus, toutes les initiatives qui se penchent sur les plus fragiles portent leurs fruits pour l'ensemble de la population. L'éducation est donc un lieu d'identification des difficultés extérieures, mais aussi un lieu qui permet de donner confiance et de faire grandir ;
- 7) faire confiance aux acteurs de terrain, car nous sommes convaincus que beaucoup d'acteurs ont des expertises, que ce soit sur l'accompagnement du handicap, sur le périscolaire ou le lien aux familles. On en demande beaucoup à l'école qui ne peut pas tout faire. C'est pourquoi il faut profiter de ce réseau extraordinaire qui existe et qui constitue l'une des réponses fortes aux différents défis.

Concrètement, nous restons en lien avec les divers acteurs qui ont participé aux États généraux de l'Éducation, nous organisons cette année des événements dans différentes villes (Marseille en décembre, Lyon en février, Lille) pour entretenir cette dynamique.

Par ailleurs, pendant cette année présidentielle, notre objectif est de transmettre l'idée, dont la société tout entière doit s'emparer, que l'éducation est essentielle. Nous tendons aussi à continuer à rendre visibles nos partenaires, afin de faire porter cette voix collective pour diffuser les sept défis identifiés.

**Delphine BONJOUR (Secours Catholique) :** Je n'ai pas distingué de lien particulier avec la stratégie de lutte contre la pauvreté qui a été lancée par le gouvernement il y a plus de trois ans : y avez-vous été attentifs ? Des éléments de cette stratégie ont-ils rejoint vos préconisations ?

Ma seconde question concerne les difficultés des familles à accéder aux soins médicaux. Par exemple, les insuffisances de médecine scolaire ont été pointées du doigt. Il me semble que ces sujets ont peu été creusés : est-ce un choix ou ces questions n'ont-elles pas été remontées ?

**Nathanaël MION (Vers le Haut) :** Nos conclusions rejoignent les annonces issues de la stratégie de lutte contre la pauvreté. D'une part, les constats sont partagés, et d'autre part, nous travaillons avec des individus qui travaillent aussi avec le gouvernement. Par exemple, notre objectif est de passer à plus de 20 % d'enfants défavorisés dans les crèches, alors que nous en sommes aujourd'hui à seulement 5 %. Au-delà des crèches, un enjeu de formation est à relever, puisque le premier mode d'accueil est assuré par les assistantes maternelles et les familles, qui doivent être accompagnées. Malgré tout, nous nous retrouvons à marteler des réalités que nous connaissons. Nous nous plaçons dans une position de complémentarité et nous essayons d'apporter une vision globale sur l'enjeu éducatif. Nous ne considérons pas l'éducation comme un élément isolé du reste. Par exemple, les résultats des évaluations menées en CP, CE1 et 6<sup>e</sup> font état de 30 points d'écart entre les REP+ et les lycées publics hors REP, ce qui montre que l'école est un reflet des réalités sociales. Nous dressons les mêmes constats que ceux de la stratégie de la lutte contre la pauvreté, et nous ne proposons pas forcément de solution miracle.

Les questions relatives au handicap et au dépistage de troubles sont en effet absentes du livre blanc, bien que nous ayons abordé la question du handicap en évoquant les troubles de l'apprentissage. Nous sommes confrontés à plusieurs problématiques, notamment le manque de chiffres réels sur le handicap et sur les troubles de l'apprentissage. Les gouvernements donnent des chiffres, mais nous ignorons combien d'enfants sont réellement concernés. Certains enfants devraient être accompagnés médicalement, mais les places dans les structures d'accueil sont insuffisantes, et ils se retrouvent basculés dans des structures médico-sociales, puis, quand celles-ci sont saturées, ils arrivent dans des systèmes d'accueil qui ne sont pas adaptés pour les accueillir. Nous avons relevé un énorme déficit à tous les niveaux : manque de médecins scolaires et manque dans toutes les catégories d'expertise. De plus, nous sommes confrontés à une grande difficulté pour identifier les troubles. Dans toutes les enquêtes sur la satisfaction des enseignants, en France comme à l'international, l'enjeu des élèves ayant des besoins spécifiques apparaît dans le top 3 des sources de stress et d'insatisfaction des enseignants, parce que ces derniers ne sont pas formés pour les accompagner. L'un des enjeux réside donc dans l'accompagnement des enseignants.

Parallèlement, l'enjeu des parents et l'enjeu de stigmatisation sociale, notamment dans des familles assez populaires ou des familles avec une tradition culturelle dans laquelle il est mal vu d'avoir un enfant handicapé, sont primordiaux. Nous commençons à distinguer des programmes mis en place en vue de faciliter l'identification. Trouver un rendez-vous met parfois deux ans, et il apparaît que tout le monde n'a pas les moyens d'avoir des enfants avec des besoins spécifiques. Il s'agit donc de tenter de faciliter l'accès à une expertise, mais nous avons remarqué que ces filières étaient peu attractives. Ce sont souvent des filières médicales qui peinent à recruter, car les salaires sont bas et la reconnaissance est faible. Nous visons par conséquent à valoriser ces filières, occupées à 97 % par des femmes. Il faudrait promouvoir ces filières, et encourager les hommes à les suivre également.

Pour conclure, la question du handicap est un manque dans notre livre blanc, bien que ce chantier soit essentiel et gigantesque.

**Sonia BENMAA (Apprentis d'Auteuil) :** Concrètement, pourriez-vous résumer les recommandations du livre blanc en quelques phrases ?

**Nathanaël MION (Vers le Haut) :** Il faut revaloriser les salaires dans ces filières, et un gros travail reste à faire sur l'orientation, afin de mettre en avant ces filières. De plus, ces dernières devraient être transparentes et les intitulés des postes devraient être clarifiés. Malheureusement, ce travail ne peut pas s'effectuer rapidement. Nous devons partir du réel, en prenant en compte que dans 5 à 10 ans, le nombre de professionnels sera insuffisant. La question des médecins scolaires est, par exemple, catastrophique. Cet enjeu d'urgence ne peut être malheureusement relevé que dans la durée, et une partie de la réponse repose sur les acteurs de terrain.

**Lucienne SOULIER (ATD Quart Monde) :** Qu'en est-il de l'ambition scolaire chez les plus pauvres ? Comment mettre ce défi d'ambition scolaire chez les plus pauvres en action effective ? Pourrait-on lancer un défi « plus d'enfants de familles pauvres dans des parcours de garage » ?

Je travaille en effet sur des parcours de jeunes qui n'ont aucun handicap et qui sont orientés vers des voies de garage parce qu'ils viennent de familles pauvres. On ne donne pas à ces jeunes la chance d'avoir une ambition scolaire. Je vois mal un jeune qui sort d'IME suivre un parcours de formation d'aide-soignant. Il serait judicieux de penser à des défis pour ces jeunes qui sont autant capables que des jeunes qui réussissent leur scolarité normalement.

**Nathanaël MION (Vers le Haut) :** Cela correspond à l'un des grands défis qui suscitent beaucoup de réponses. D'abord, il s'agirait de donner confiance à ces jeunes, en passant par exemple par le périscolaire. Souvent, donner un lieu de confiance en soi en dehors de l'école permet à l'élève de trouver un autre rapport à l'apprentissage et à soi-même. Bien que des inégalités flagrantes se manifestent dans le domaine du périscolaire, il faut éviter d'enfermer dans le milieu scolaire les jeunes qui sont en échec à l'école.

Au niveau de l'orientation, bien que notre système d'orientation fonctionne ainsi, il ne faut pas donner à des jeunes l'impression que le choix qu'ils font est un choix par défaut dû au fait qu'ils soient mauvais. En outre, les décideurs, en dernier ressort, sont la plupart du temps les parents, et le choix du jeune peut alors être cassé par celui des parents. Une bonne orientation passe par un dialogue sur le long terme, entre les parents, les jeunes et l'école. Beaucoup d'enjeux ne peuvent pas être relevés à l'école uniquement, et l'approche doit être multiple : accompagnement des familles, identification des enjeux extrascolaires, etc. Il serait également nécessaire de donner davantage à ceux qui ont moins, si l'on souhaite qu'ils accèdent à la même chose.

Certaines démarches ont déjà été menées. Par exemple, les Écoles de Production récupèrent de grands décrocheurs âgés de 15 ans (dont 20 % de mineurs non accompagnés), et leur dispensent une formation très professionnalisante et très valorisante, dans la mesure où la production de ces écoles est vendue à des entreprises. Les élèves savent donc que ce qu'ils font a de la valeur, et ils en sont fiers. L'accompagnement fin et la mise en responsabilité des élèves correspondent à des modèles qui devraient être développés.

**Bernard MORIAU (Médecins du Monde) :** D'abord, une chose me paraît primordiale : les parents doivent écarter les tablettes et les portables des petits enfants, car ces outils provoqueront à l'avenir une séparation avec le monde adulte. Il faudrait interdire l'usage des tablettes et des smartphones aux enfants, et privilégier la relation humaine et le livre. Ensuite, nous devons valoriser la filière technique. De plus, un certain désenchantement émerge du monde enseignant. En outre, dans le domaine médical, le déficit en orthophonistes est évident, ce qui génère une forme de stress. En effet, quand on constate des troubles, on ne sait plus à qui s'adresser, et à l'école, les médecins généralistes ont de moins en moins d'interlocuteurs.

**Nathanaël MION (Vers le Haut) :** Les tablettes et les téléphones portables représentent effectivement un gros enjeu, car l'éducation nécessite avant tout une relation, notamment la relation éducative entre l'élève et le professeur. Selon un rapport de l'OCDE, voir ses parents lire a un impact considérable sur le développement de la lecture et de l'enfant lui-même. Face à ces sujets, nous sommes un peu démunis, car nous constatons une sorte d'addiction générale aux écrans.

Par rapport à la filière technique se tient un discours schizophrénique, qui met en avant l'apprentissage et, en même temps, qui décrète que pour réussir, les longues études sont indispensables. Nous avons du mal à accepter que l'excellence puisse se trouver dans toutes les filières. De plus, nous continuons à utiliser les expressions « filière intellectuelle » ou « filière manuelle », alors que le manuel est aussi basé sur des contenus intellectuels. Nous devons fournir des efforts pour valoriser certaines filières, ne serait-ce qu'avec des intitulés appropriés.

Quant au désenchantement dans le monde enseignant, il se révèle être un véritable enjeu, en particulier à cause de la difficulté à fidéliser. Nous pourrions pourtant sortir du modèle d'un enseignant qui exerce ce métier toute sa vie, et accompagner parfois les enseignants vers une deuxième vie professionnelle. Nous n'ouvrons pas de perspective aux enseignants, et un gros travail de revalorisation salariale est à réaliser, surtout dans les premières années. Nous devrions aussi valoriser l'intérêt pour la matière et la vocation de l'enseignant, et l'accompagner techniquement.

Les professions médicales sont confrontées à un double enjeu : un manque de personnel et un effort de formation au sein de l'univers scolaire. Des mises en réseau restent à faire, d'autant plus qu'il faudrait identifier en amont les troubles des enfants dans le milieu scolaire.

**Sonia BENMAA (Apprentis d'Auteuil) :** Je suis une maman de la Maison des Familles de Marseille, qui tend à soutenir les familles. Ma fille est dyslexique, mais nous ne nous en sommes rendu compte que lorsqu'elle avait 10 ans. Depuis 2019, je demande à avoir accès à des médecins, et le CMP ne m'a appelée que ce matin pour me dire qu'il n'en avait pas trouvé. J'ai

heureusement trouvé d'autres façons de me débrouiller. Par ailleurs, au collège, les professeurs ne veulent pas forcément mettre en place le PAP, ce qui dévalorise mon enfant qui a un handicap. Un PAP est un ensemble d'actions mises en place dans sa classe pour elle : écrire les cours, adopter une certaine police ou écrire en noir et blanc, car elle ne voit pas les couleurs. À cause de ce refus du professeur d'utiliser le PAP, ma fille travaille 5 heures à 7h30 le week-end, et je réalise moi-même les recherches sur les cours. Le professeur part du principe que l'enfant doit se débrouiller seul, ce qui culpabilise les parents et donne davantage de travail à l'enfant comme aux parents. Je consens qu'il serait utile de valoriser le travail des professeurs, mais encore faudrait-il qu'ils s'investissent auprès des enfants qui ont un handicap.

Au sujet de la formation, je suis d'accord : on ne laisse pas rêver les enfants issus de milieux modestes, on ne les laisse pas choisir ce qu'ils veulent réellement faire. Ils devraient avoir le choix de leur formation et accéder plus facilement aux études. Que mettre en place pour que ces enfants arrivent à réussir dans ce qu'ils choisissent ?

**Nathanaël MION (Vers le Haut) :** Nous tentons d'apporter des solutions, car ces situations sont insupportables et ne devraient pas avoir lieu. Je me sens impuissant face à votre situation. Nous essayons de travailler sur cette violence de l'institution scolaire, qui paraît souvent incapable de prendre en compte la spécificité des élèves pour des difficultés qui peuvent être différentes. C'est pourquoi la culture d'ensemble doit changer et nous devrions accompagner les enseignants afin qu'ils soient plus disponibles pour remédier aux problèmes spécifiques.

**Delphine BONJOUR (Secours catholique) :** Un médiateur au niveau du département, qui ferait le lien entre les parents et l'inspection académique, ou encore un interlocuteur qui fasse valoir les droits et l'autorité, pourraient être des solutions.

**Sonia BENMAA (Apprentis d'Auteuil) :** L'inspection académique est favorable à la mise en place du PAP, mais les professeurs disent qu'ils ne peuvent pas le faire, car ils n'ont pas le temps.

**Delphine BONJOUR (Secours catholique) :** Ce n'est pas une obligation pour le professeur, puisque ce travail lui est demandé en supplément, et qu'il n'est pas valorisé.

**Sonia BENMAA (Apprentis d'Auteuil) :** Cette mission fait partie de leur fiche de poste, mais ils ne subissent aucune répercussion s'ils ne le font pas.

**Sylvie FOUCHÉ (FAS Val de Loire) :** Je suis allée à une réunion régionale sur la stratégie pauvreté lundi dernier. Les feuilles de route commencent à être réalisées, et elles sont beaucoup tournées vers l'enfance. Nous avons beaucoup parlé de la scolarisation : les petits déjeuners à l'école qui sociabilisent les enfants, l'aide aux devoirs et la formation obligatoire des 16-18 ans.

Par ailleurs, à mon époque, à l'école, des visites médicales obligatoires avaient lieu chaque année, et je pense que les problèmes de dyslexie étaient détectés plus tôt.

**Nathanaël MION (Vers le Haut) :** En effet, les visites médicales ne sont pas organisées tous les ans désormais.

**Sylvie FOUCHÉ (FAS Val de Loire) :** Sont-elles adaptées à l'enfant ? Par exemple, au collège, suite à des difficultés que rencontrait ma fille en français, le principal m'a convoquée pour me signaler qu'elle avait des problèmes de vue. J'ai donc pris rendez-vous chez l'ophtalmologue, qui l'a reçue 6 mois après. Son défaut de vision n'avait jamais été repéré à l'école, parce que les instituteurs sont débordés. Au collège, les classes étaient allégées parce que ma fille était en ZEP, son problème de vision a donc été décelé à son arrivée au collège. Les visites médicales en maternelle et en primaire sont-elles vraiment adaptées ?

**Nathanaël MION (Vers le Haut) :** Les visites médicales sont a priori axées sur les difficultés d'apprentissage et l'identification de certains problèmes de santé, mais je n'en sais pas davantage. Bien que les effets du dédoublement des classes dans les REP n'aient pas été très concluants sur les apprentissages, une baisse d'effectif permet aux enseignants d'être plus attentifs aux spécificités des élèves.

**Bernard MORIAU (Médecins du Monde) :** Je suis effaré que ces problèmes de santé aient été détectés aussi tard. La santé des enfants devrait être examinée chaque année.

**Juliette RAMSTEIN (CNLE) :** Dans le livre blanc figurent des propositions sur la place donnée aux parents, comme celle de nommer un référent parentalité dans les structures scolaires. Pourriez-vous détailler cette proposition ?

**Nathanaël MION (Vers le Haut) :** Nous voulons que le dialogue entre les institutions du parcours éducatif et les parents soit constant, et qu'il puisse donc y avoir des référents. Nous avons émis l'idée d'un référent parentalité qui interviendrait sur toute

la durée du parcours éducatif, dans les différentes structures, pour qu'il fasse le lien entre les parents et les institutions. Un référent parentalité permettrait d'avoir une identification en permanence afin de faciliter le dialogue.

### **La proposition d'intégration des propositions du CNLE sur les sujets que nous avons travaillés en commun à nos recommandations**

**Delphine BONJOUR (Secours catholique)** : Nous vous remercions pour votre intervention. Nous aimerions faire référence à vos propositions, et faire nôtres un certain nombre d'entre elles. Juliette RAMSTEIN a déjà repéré certaines thématiques qui entrent dans notre champ de travail.

**Nathanaël MION (Vers le Haut)** : Ces propositions ne nous appartiennent pas, elles ont vocation à être portées.

**Juliette RAMSTEIN (CNLE)** : La réunion du 14 décembre est reportée au 14 janvier 2021. D'ici là, nous nous réunirons avec les présidentes et les rapporteurs, pour préparer un document martyr que nous vous enverrons dès que possible. Il contiendra les recommandations envisagées pour notre avis.

**Delphine BONJOUR (Secours catholique)** : Vous avez pris connaissance des propositions de Vers le Haut, qui rejoignent pour beaucoup d'entre elles nos préoccupations. Toutefois, si vous n'êtes pas d'accord avec certaines propositions, n'hésitez pas à nous le signaler. Nous reprendrons toute la matière disponible pour commencer à travailler sur ces préconisations. Si des sujets manquent, nous pourrions compléter le document lors d'une audition supplémentaire. Je remercie les participants.

*La séance est levée à 11 heures 27.*